

SÉANCE du 21 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un octobre à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune de BERNEUIL, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de BERNEUIL, sous la Présidence de Madame Marie-Claude GUETTÉ, Maire.

Présents :

- Mme GUETTE Marie-Claude, Mme BAUCANNE Brigitte, M. Didier POITOU, M. CHADEFAUD Emmanuel, Mme Elodie CHAUVIN, M. CHAUVIN Laurent, Mme VULFIN Elisabeth, M. GUETTE Loïc.

Absents excusés et représentés :

- Mme Elodie CHAUVIN pouvoir à Didier POITOU
- Mme Françoise BŒUF pouvoir à Loïc GUETTÉ
- Mme RAVAIL Carine pouvoir à Brigitte BAUCANNE

Absent :

- M. Kévin CAMUS
-

Secrétaire de séance : BAUCANNE Brigitte

Date de convocation : 14/10/2024

Formant la majorité des membres en exercice.

Membres → en exercice : 11 Présents : 7 Votants : 10 Pouvoirs : 3

Délibération n°DCM-2024-20

Motion contre la création d'une antenne de Médecine d'urgence aux Hôpitaux du Sud Charente

Sur proposition de l'association pour le soutien et le développement des Hôpitaux du Sud Charente qui s'est réunie les 5 et 26 septembre 2024,

- Considérant le décret n°2023-1374 du 29 décembre 2023 qui prévoit la création d'antennes de Médecine d'urgence, ce qui se traduit notamment par une fermeture de l'accueil des urgences la nuit et le maintien uniquement d'un équipage SMUR afin d'assurer la prise en charge des transports urgents de patients la nuit..
- Considérant que, dans ce contexte, le service des urgences des Hôpitaux du Sud Charente fait partie des établissements potentiellement ciblés pour devenir une antenne de Médecine d'urgence.
- Considérant que le nombre de passages aux services des urgences des Hôpitaux du Sud Charente est en constante augmentation, ceux-ci couvrant un secteur géographique particulièrement étendu. Au total, sur l'année 2023/2024, les patients venus aux urgences de Barbezieux représentent près de 800 communes, ce qui va bien au-delà du territoire du sud Charente. Par ailleurs, cette activité ne reflète qu'une partie de la charge de travail de cette équipe. En effet, les urgentistes assurent également la prise en soins des patients de l'Unité de Soins Continus, de l'Unité d'Hospitalisation de Courte Durée et des lits post-urgences. Ils soutiennent aussi la permanence des soins en service de médecine (gage de sécurité et d'attractivité médicale et paramédicale) et pallient en partie au déficit de l'offre de soins en médecine de ville, dont l'évolution démographique poursuit sa baisse de manière très importante (30 % des médecins généralistes de notre secteur ont plus de 60 ans)
- Considérant les résultats financiers relativement satisfaisants de l'établissement au cours des dernières années, il est aujourd'hui possible d'envisager des travaux au sein du service des urgences, ce qui permettrait d'améliorer les conditions organisationnelles des prises en charge des patients.

AR Prefecture

016-211600408-20241021-DCM_2024__20-DE
Reçu le 28/10/2024

Considérant les conséquences potentiellement dangereuses en cas de transformation en antenne du service des urgences de l'Hôpital de Barbezieux :

- * Conséquences médico-légales si survenue d'une urgence vitale chez un patient hospitalisé dans notre établissement alors que le seul urgentiste présent la nuit est déjà engagé en SMUR
- * Fuites des praticiens, aussi bien des urgences que ceux des autres services.
- * Perte d'attractivité pour le recrutement médical et paramédical
- * Mise en danger de la population par retard, voire absence de prise en charge, de certains patients, engendrant une perte de chance et aussi des conséquences médico-légales
- * Aggravation de la désertification de la médecine de ville car difficultés d'accès à un service d'urgences de proximité, donc moins d'attractivité pour s'installer dans notre secteur.

Le Conseil Municipal de Berneuil considère indispensable d'alerter l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine sur les conséquences particulièrement graves pour la population du territoire engendrées par la création d'une antenne de Médecine d'urgence aux Hôpitaux du Sud Charente.

De ce fait, le Conseil Municipal de Berneuil s'oppose fermement à une fermeture des urgences la nuit au sein des Hôpitaux du Sud Charente.

Fait et délibéré les jour, mois et an que-dessus
Le Maire, Marie-Claude GUETTÉ



Guetté